

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1
Date de révision 23.10.2009

Date d'impression 05.11.2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	BCG F
Fournisseur	:	BaCoGa Technik GmbH Alsfelder Warte 30 DE 36323 Grebenau
Service responsable	:	BaCoGa Technik GmbH
Téléphone	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Téléfax	:	+49 (0) 6646 96 05 55
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Adresse e-mail	:	info@bacoga.com
Institut für Toxikologie/ Centre Antipoison Berlin	:	+49 (30) 19 2 40 (24h/24)
URL	:	www.giftnotruf.de

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

- Xi R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
Xi R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Préparation aqueuse des substances listées ci-dessous sans ajouts dangereux

Composants dangereux

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1)
No.-CAS: 55965-84-9
Classification: T; R23/24/25 C; R34 R43 N; R50, R53
Concentration: $\geq 0,10\%$ - $< 0,25\%$
No.-Index: 613-167-00-5

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Le secouriste doit se protéger.
Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1

Date d'impression 05.11.2009

Date de révision 23.10.2009

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter un médecin.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.

Avis aux médecins

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Adapter l'équipement de protection à la taille de l'incendie.
- Conseils supplémentaires : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le produit déversé rend la route glissante
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.
- Méthodes de nettoyage : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Rincer abondamment avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Indications pour la : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1

Date d'impression 05.11.2009

Date de révision 23.10.2009

protection contre l'incendie
et l'explosion

habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Métaux légers
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du gel.
- Classe de stockage (Allemagne) : 12: Substances liquides non combustibles
- Durée de stockage : 24 Mois

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Équipement de protection individuelle

- Protection des mains : Gants de protection
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique

Pas de précautions spéciales requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

- Forme : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : sans odeur

Données de sécurité

- Point d'éclair : non applicable

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1
Date de révision 23.10.2009

Date d'impression 05.11.2009

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif
Densité : env. 1,35 g/cm³; 20 °C
Hydrosolubilité : complètement miscible
pH : env. 8; 100 g/l; 20 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Acides
Conseils généraux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1): DL50 rat env. 66 mg/kg
Inhalation : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1): CL50 rat 0,33 mg/l 4 h
Absorption par la peau : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1): DL50 lapin env. 100 mg/kg
Contact avec la peau : Irritant pour la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Les composés organiques du produit sont biodégradables.
Toxicité pour le poisson : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1): CL50 Oncorhynchus mykiss 0,22 mg/l 96 h
Toxicité pour les daphnies : mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1):
CE50 Daphnia magna 0,12 mg/l 48 h

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1
Date de révision 23.10.2009

Date d'impression 05.11.2009

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Nettoyer le récipient avec de l'eau. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.



Xi Irritant

Phrase(s) R	R36/38 R43	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrase(s) S	S24/25 S37/39	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
[n.degree. CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-
3-one [n.degree. CE 220-239-6] (3:1)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG F

Version 1.1
Date de révision 23.10.2009

Date d'impression 05.11.2009

Législation nationale

- WGK (DE) : WGK:1; pollue faiblement l'eau; Classification selon VwVwS du 17 mai 1999, appendice 4
- Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : La StörfallV allemande ne s'applique pas. -
- Réglementation : Restriction d'emploi: Protection contre les substances dangereuse contribue a une restriction d'emploi pour le femmes enceintes at les jeunes de moins de 16 ans.

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

|| Indique la section remise à jour.